

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

Association JAJE+

Le jeudi 13 mars 2025, à 19h, les personnes présentes se sont réunies à Nantes en Assemblée Générale constitutive pour la création de l'association "Juste une Assemblée de Joueur·ses d'Epée de Plus" (JAJE+), conformément à la loi du 1er juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901.

1. Ouverture de la séance

ROBARDET-NICOLAS Gaëlle est désignée en qualité de présidente de séance.
DECRAS Jérémy est désigné·e en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance rappelle l'objet de la réunion et expose le projet de création de l'association ainsi que ses objectifs.

2. Présentation et adoption des statuts

Le projet de statuts est présenté à l'assemblée. Après discussion et éventuelles modifications, les statuts sont adoptés à l'unanimité / à la majorité des présents.

3. Élection des membres du Conseil d'Administration

L'assemblée procède ensuite à l'élection des membres du Conseil d'Administration. Sont élus à l'unanimité :

Administrateur·ice : DECRAS Jérémy

Administratrice : ROBARDET-NICOLAS Gaëlle

4. Fixation du siège social

L'assemblée décide de fixer le siège social de l'association à l'adresse suivante : 12 bis, rue Costes et le Brix 44000 Nantes

5. Divers et clôture de la séance

D'autres points sont abordés et discutés. Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.